

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. 10 fr.

Rédacteur
Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux
MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

Pour les Grévistes du Havre

La Solidarité des Ouvriers Diamantaires

Collecte des diamantaires du Syndicat de Paris	171 "
Mermet Félix, St-Claude	10 "
Perrier Louis, St-Claude	5 "
Syndicat diamantaire, St-Claude ..	300 "
Coopérative Adamas, St-Claude ..	250 "
Robez Eugène, St-Claude	10 "
Grappin Gustave, St-Claude	5 "
Fornacciari André, St-Claude	5 "
Coopérative Le Diamant, St-Claude ..	500 "
Diamantaires de Thoiry	50 "
Vincent Augustine, St-Claude	10 "
Personnel Coopérative Le Diamant St-Claude (1 ^{re} liste)	135 "
(2 ^e liste)	79 "
Foncine-le-Haut	86 50
Cinquétral	20 "
Atelier de l'Essard	20 "
Atelier Emile Dalloz, St-Claude ..	9 75
Atelier Racle, St-Claude	4 "
Atelier Jeantet, St-Claude	4 "
Atelier René Delavenna, St-Claude ..	9 "
Atelier Brimeur, St-Claude	9 "
Atel. Juhan-Saintoyant, St-Claude ..	5 "
Atelier Collomb, Arbois	8 "
Atelier d'Avignon	8 50
Atelier Waille, Avignon	5 "
Collecteur Corveissiat	0 75
Atelier de Corveissiat	3 50
Atelier de Bourg	8 "
Supplément d'écot	1 "
Rey Paul, St-Claude	20 "
Total.....	1.752 "

Nous sommes heureux de constater l'élan avec lequel nos camarades se sont portés au secours des grévistes du Havre.

Notons que, sur cette liste, ne figurent pas quelques souscriptions envoyées à la Fédération de la Bijouterie et dont nous publions la liste d'autre part.

Nous invitons tous ceux dont les souscriptions nous seraient demeurées ignorées à nous les faire connaître, et nous espérons que tous ceux qui n'ont pas encore accompli leur effort de solidarité comprendront qu'il est de leur devoir et de leur intérêt de venir en aide à nos camarades havrais qui, depuis trois mois, luttent pour la défense de leurs salaires.

Il serait désespérant que, faute de secours, ce mouvement, que ni l'intransigeance des patrons ni la fusillade n'ont pu arrêter, aboutit à un échec qui ne manquerait pas d'avoir bientôt sa répercussion sur les salaires de tous les ouvriers de ce pays. E. P.

RÉFLEXIONS (SUITE)

Voilà donc un « problème » qui n'aura pas de solution ; cependant il sera permis de songer à en trouver une bientôt.

La vie de nos syndicats de province nous y engage ; l'on ne peut plus longtemps continuer cette malencontreuse expérience, d'une Fédération ouvrière qui agrave nos charges et, par suite, gêne notre mécanisme syndical et entrave le développement de nos forces.

La question est sérieuse ; la laisser en suspend peut être plus nuisible encore.

L'opinion personnelle de Ponard a jeté un peu de lumière dans les idées, et cette lumière demeure. Rien ne sert de vouloir la voiler, il est trop tard. Les diamantaires savent ce qui les entraîne pour rendre leur syndicat plus florissant et, par suite, pour permettre une augmentation de salaire.

Les militants parisiens ont leur mot à dire ; ils connaissent les arguments patronaux sur la concurrence des prix de façon. Ce qui vous gêne, nous est donc aussi sensible ; il est donc urgent que cette idée aboutisse et le Syndicat de St-Claude doit poursuivre ce but : de rejeter ce qui est nuisible. L'idée personnelle de Ponard, j'en suis certain, est celle de nombreux camarades san-claudiens. Ils perçoivent qu'il faut se délester le plus tôt possible pour arriver à une ascension graduelle de leur salaire.

Cette question matérielle vaut bien d'autres questions morales ! Il ne me semble pas impossible de s'entendre.

Que chaque Syndicat examine la question en sa prochaine assemblée et donne le mandat au Comité de l'Union d'apporter le remède efficace pour se débarrasser des liens qui nous étouffent.

Il y a urgence à intensifier la propagande. Le travail revient ; un peu plus d'aisance doit s'ensuivre pour tous, et conjointement à cette question il serait utile d'envisager une demande d'augmentation de tarif pour la province.

Paris a mis au point un tarif revisé pour le 8/8 et le petit brillantage ; il sera fait le nécessaire pour son application prochaine.

Voilà du travail en perspective pour les ménages diamantaires. Il se peut qu'une conférence ait sa raison d'être pour partir d'un pied ferme.

Que chacun y songe et agisse dans son Syndicat.

TILLOU Gaston.

A travers le Jura Diamantaire

Mercredi passé nous avons commencé notre tournée dans le Jura en compagnie de l'ami Ponard, le nouveau secrétaire permanent.

Une tournée de propagande dans ce centre étendu où les moyens de communication sont difficiles, n'est pas une bagatelle. Nous parcourons chez nous la distance Bruxelles-Anvers en 40 minutes, là-bas une même distance demande toute une journée.... à condition encore qu'on trouve une correspondance.

Car il y a des places, elles sont même la majorité, qui ne sont touchées par le chemin de fer ou par le vicinal qu'une fois par jour. D'autres n'ont pas de communication du tout. Il y a des villages qui se trouvent dans la vallée, il y en a d'autres dans les montagnes à une altitude de mille à douze cent mètres.

Nous avons commencé par St-Claude le plus important centre du Jura au point de vue diamantaire.

Mercredi soir la première assemblée générale y eut lieu, présidée par l'ami Calamand, qui par quelques mots d'introduction souhaitait la bienvenue à Van Berckelaer. Ponard expose ensuite en quelques mots le but de la tournée de propagande entamée dans le Jura par Van Berckelaer.

Van Berckelaer s'excuse pour le cas où il lui arriverait de placer un mot contraire, c'est la première fois qu'il causera, en public en langue française.

L'orateur dit ensuite que, comme il y a dans l'industrie une bonne tendance, le moment est venu de reprendre la propagande dans les centres où il y a encore des inorganisés et où l'industrie à domicile existe encore.

Les deux points faibles dans notre internationale sont l'Allemagne et la France. L'Allemagne à cause du cours du change, la France par ses centaines d'inorganisés.

Les camarades allemands ont bien lutté pour neutraliser ce danger ; tous les groupes ont été centralisés en un seul qui est affilié à la puissante Centrale du Métal, dont les dirigeants en chef suivent attentivement la bonne marche des affaires.

Nous avons encore une fois pu constater cela, dit l'orateur, à l'occasion de la réunion de dimanche passé à Idar-Oberstein, où étaient présents tous les propagandistes de ce centre, des délégués du Comité de la Centrale du Métal et du centre de Hanau. Henri Polak y est resté afin d'avoir une assemblée générale le lendemain pour insister encore une fois sur leurs devoirs et leur démontrer quels sont leurs intérêts.

Nous avons donc pu voir, continuait Van Berckelaer, que les camarades allemands ne flétriront pas devant la pression qu'exercent certains patrons étrangers qui sont plus internationalistes que les ouvriers quand il s'agit de gagner de l'argent et qui voudraient admettre des apprentis.

Ce que nous avons pu atteindre en Allemagne, dit Van Berckelaer, doit être un stimulant pour vous. Ce que les ouvriers allemands ont fait sous notre direction en si peu de temps, les Français peuvent le faire également.

Le danger menaçant est que, par suite de spéculations des grands groupements financiers de tous les pays, le mark tombe à rien. Ce sera ensuite le tour du franc, qui n'a déjà plus qu'une partie de sa valeur, de tomber encore plus bas, par suite des spéculations louches.

Vous serez alors exposés ici à la pression des patrons qui veulent abuser de cette situation et vous ne serez pas capables de résister. Car des centaines des vôtres sont encore en dehors de toute organisation et beaucoup d'entre eux exercent la fatale industrie à domicile.

Si votre situation reste comme elle est, dit expressément Van Berckelaer, vous ne sauriez opposer de la résistance et une catastrophe est inévitable.... non pas seulement pour vous mais pour tous les ouvriers diamantaires du monde entier. Comme exemple l'orateur cite le cas de la Belgique, où après la grande grève de 1904, qui fut menée fraternellement et jusqu'au triomphe par Amsterdam et par Anvers ensemble, un tel fléau se développa dans les Campines. Des milliers d'apprentis furent admis et les conséquences étaient : la crise et le malaise éternels pour tous les ouvriers du monde entier ainsi que pour les négociants.

Cette leçon douloureuse, nous ne devons jamais l'oublier afin qu'elle nous serve d'avertissement et pour qu'elle ne se renouvelle plus jamais avec sa trainée d'années de misères pour tous nos camarades.

L'orateur donne ensuite des détails sur ce que peuvent faire les organisations au profit de leurs membres et ce qui spécialement à Amsterdam et à Anvers a été réalisé. Comment la Belgique, qui était un nid de supplantage, une pépinière d'apprentis et la ruine pour toute l'industrie internationale, a été changée en un centre puissamment organisé. Il parle des institutions pour sans-travail, malades, contre la tuberculose et en fin de compte de celle qui alloue une certaine indemnité via-gère à ceux des camarades qui ne sont plus capables de travailler, une institution qui n'en est qu'à ses débuts, mais qui est appelée à faire disparaître la grande injustice sociale : l'incertitude du pain de demain, quand par suite d'un accident ou de faiblesse on n'est plus en état de travailler.

Cet exposé, à cause surtout des chiffres des allocations que l'orateur donne à l'appui ne manque pas de faire une grande impression. Il insiste surtout sur le fait qu'on ne saurait atteindre de si beaux résultats qu'en versant une cotisation sérieuse. Il faut qu'on verse d'abord de l'huile dans la lampe avant qu'elle puisse brûler.

Il parle ensuite de la situation générale de l'industrie et des causes de la reprise. Sous les applaudissements de l'assemblée le Président remercie Van Berckelaer d'être venu dans le Jura exposer aux camarades, de façon si cordiale, la situation et indiquer ce qui reste encore à faire.

A lieu ensuite une discussion au sujet des salaires. A ce propos différents camarades demandent des renseignements. Van Berckelaer répète l'invitation faite par Henri Polak à Idar-Oberstein : de déléguer quelques camarades à Anvers et à Amsterdam, afin de faire des comparaisons par eux-mêmes. Cette proposition est acceptée.

FONCINE-LE-HAUT. — C'est une localité dans les montagnes où se trouve l'usine de l'A. U. D.

Le jour suivant une réunion avait lieu sous la présidence de notre ami Mermet, dans le local de l'usine. Ponard et Van Berckelaer exposent à ces camarades, qui sont des femmes pour la moitié, la situation et leur indiquent leur devoir.

THOIRY. — Sous une averse nous rendimes le jour suivant par le Col de La Faucille à Thoiry, un centre d'une assez grande importance.

Le sympathique et laborieux secrétaire Léger, ainsi que le Président et tout le Comité nous faisaient un accueil cordial. Tout aussi cordialement et avec un intérêt qui ne fit que croître les camarades, qui étaient venus en grand nombre et qui pour l'occasion avaient quitté le travail plus tôt, suivirent l'exposé de Van Berckelaer et son appel lorsqu'à la fin il leur dit de faire le nécessaire pour que le dernier d'entre eux soit organisé et provisoirement aucun apprenti admis.

Plus de huit mille camarades, dit Van Berckelaer, ont quitté le métier. Que cela vous serve d'indication, car ce n'est que grâce à cela que la crise a pris fin.

GEX. — Au cours de la même soirée nous avons encore pu organiser une réunion avec les camarades de Gex, qui nous ont reçu tout aussi cordialement et qui nous ont promis également leur collaboration. Il était devenu tard quand pris fin l'échange d'idées au sujet d'une réorganisation en France, au cours duquel nous avons remarqué le coup d'œil clair et la bonne entente du secrétaire local, l'ami Vollerin.

DIVONNE. — L'industrie s'est beaucoup amoindrie dans cette localité, un symptôme qui se répète d'ailleurs dans tout le Jura.

A l'usine confortable de la Coopérative de cette place il n'y a au travail que le quart des places occupées. Nous y entrions en conversation avec un diamantaire qui est à présent charcutier et avec deux autres qui sont négociants en charbon. Nous y rencontrons également notre concitoyen Bol, qui est Directeur du Casino de Divonne.

Après avoir causé quelques heures avec les camarades et avoir discuté sur les choses de l'organisation, nous quittions Divonne complètement rassurés. Ici il n'y a pas d'inorganisés ni d'apprentis. L'heure qui précéda le départ nous fut rendue agréable par suite d'un souper à nous offert par la mère octogénaire du secrétaire Regard, qui nous prouva qu'en matière d'art culinaire, elle ne doit en rien le céder à de plus jeunes qu'elle.

Des affaires pressantes nous rappelaient à Anvers ce qui ne nous a pas permis d'avoir une entrevue avec le Comité et les membres de l'important centre de Paris. Nous nous réservons de nous y rendre dans quelques semaines.

* * *

Si maintenant on nous demande quelle est notre impression au sujet de notre tournée dans le Jura et des discussions particulières que nous avons eues avec bon nombre de

camarades français, nous devons dire de tout cœur « très bien ».

L'esprit de ceux présents aux réunions était excellent.

Et n'est-ce pas avec ces soldats là que nous devons entamer la campagne pour incorporer dans nos rangs les inorganisés ?

Au surplus, il n'y a, pour ainsi dire, et malgré le grand nombre d'inorganisés, presque pas d'apprentis en ce moment. Tous ceux à qui nous en avons parlé trouvaient que ce serait ridicule de songer à admettre des apprentis dans les premiers temps.

Nous sommes donc à temps pour prévenir le danger, ce qui vaut toujours mieux que de guérir.

Il est de notre devoir maintenant d'aider notre ami Ponard dans la lourde tâche qu'il vient d'entreprendre dans des conditions pas favorables du tout.

Mais il nous semble bien qu'il soit l'homme qu'il faut : il n'est pas un phraseur, mais un travailleur, ayant un coup d'œil sain et clair, une bonne morale et une grande capacité d'énergie.

Nous sommes convaincus qu'il apportera sa part dans le travail d'organisation qu'il a pris en main en des circonstances tellement mauvaises. Et c'est de tout cœur que nous lui assurons notre collaboration et notre aide. Tout comme nous remercions les camarades français pour la réception cordiale qu'ils nous ont réservée.

L. VAN BERCKELAER,
Secrétaire international.

Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires

Réunion organisée à Idar par le Bureau International pour les propagandistes du centre allemand Idar-Oberstein

Etaient présents : Pour l'A. U. D. Henri Polak, Louis Van Berckelaer, C. Van de Velde.

La Metallarbeiterverband (Centrale métallurgiste) est représentée par : Carl Schott pour le Conseil Général, Bernards, Directeur de la circonscription de Francfort (dont fait partie Idar-Oberstein), Jorg pour Hanau, Everling et Bussmann pour Idar-Oberstein et une quinzaine de propagandistes de ce centre.

SCHOTT, comme Président, ouvre la séance avec un mot d'introduction au sujet des représentants et du but de la réunion. Il prie Henri Polak de donner un aperçu de la situation générale.

Henri POLAK dit que, depuis la réunion précédente de Francfort, la situation s'est beaucoup améliorée. Il y a eu demande de la part de l'Amérique et on a beaucoup vendu.

Il continue en donnant un aperçu de la situation dans les différents centres. Il donne de nombreux détails au sujet de l'entreprise de Oppenheimer et en dit les péripeties jusqu'à ce jour.

L'orateur aborde ensuite la question salariale, dont il donne la moyenne pour les différents centres.

Ce que l'avenir nous réserve, dit Henri Polak, nous ne pouvons le prévoir. Les uns disent que la situation s'améliorera encore, tandis que d'autres sont pessimistes.

Un bon signe, d'après l'orateur, c'est que depuis quelques mois la situation du marché du brut a une tendance ferme, ce qui doit être

attribué au fait que les diamants du Congo ne sont plus vendus à des prix inférieurs non contrôlés, mais qu'ils sont à présent sous le contrôle du Syndicat du brut de Londres.

L'orateur signale en passant que cette régularisation a été obtenue grâce aux efforts déployés au Sénat belge par le Secrétaire international Van Berckelaer et de son collègue belge Daems. L'orateur clôture en constatant que non seulement la situation est bien meilleure, mais aussi que l'avenir semble nous réservé de meilleurs jours.

SCHOTT fait ressortir la signification de ce qu'a dit Henri Polak. L'orateur explique que la bonne situation en Allemagne est la conséquence du cours du change. Il insiste spécialement sur le fait que le rôle des camarades allemands doit consister, pour une partie, à neutraliser autant que possible la différence entre les salaires, dues au cours du change. Nous devons faire et nous ferons tout ce qu'il y a en notre pouvoir, dit l'orateur, pour empêcher la concurrence déloyale.

Pour ce qui concerne ces régularisations et toutes les autres, Schott ajoute que le Comité Central des Métallurgistes fait tout le possible, aussi bien pour le petit groupe d'ouvriers diamantaires que pour les 1.600.000 ouvriers du métal.

JOERG (Hanau). — L'orateur dit qu'après la dernière réunion à Hanau, le pouvoir d'acquisition des salaires a été augmenté de 40%.

L'accord qui a été fait stipule que le cours du florin néerlandais soit pris chaque mercredi à midi et que les salaires soient fixés sur cette base. L'orateur clôture en émettant l'espoir que la situation du métier continue à s'améliorer.

VAN BERCKELAER donne ensuite quelques explications au sujet des salaires dans tous les centres et il attire tout spécialement l'attention, sur le fait que les patrons prétendent toujours qu'on travaille à meilleur marché dans les autres centres. Les fabricants, dit l'orateur, font tout comme des marchands en foire : si on leur présente certaine marchandise, ils prétendent toujours qu'ils peuvent l'acquérir à meilleur marché. Une collaboration étroite, la foi et la confiance mutuelle sont donc indispensables, dit l'orateur.

EVERLING dit qu'il est nécessaire et profitable de pouvoir comparer la situation des grands centres. Il est également de la plus grande importance de connaître les relations mutuelles des centres allemands. L'orateur donne un aperçu de la régularisation d'Idar-Oberstein, qui, comme à Hanau, quoique d'une manière un peu différente est également basée sur le cours du change du florin hollandais.

Il parle ensuite des difficultés que rencontre le calcul du prix de revient du diamant et il demande s'il ne serait pas possible d'établir ce que chaque pierre devrait coûter en salaire, afin d'en arriver par là à une rétribution uniforme et générale.

Henri POLAK propose qu'un délégué de Hanau et un d'Idar-Oberstein iront à Anvers et à Amsterdam pour vérifier sur place le prix de revient.

SCHOTT craint de grosses difficultés. La matière première et les différences dans la facture varient du tout au tout. Une telle visite aurait néanmoins son utilité dans tous les cas, car les délégués ayant pris part à cette visite pourront, le cas échéant, avec beaucoup plus d'autorité, démentir les racontars.

Pour donner un exemple de la façon dont

travaille ici l'organisation au profit des diamantaires, l'orateur dit que leurs salaires dans les centres de Hanau et d'Idar-Oberstein sont à présent de 10 à 12.000 marks contre 4.000 marks que gagnent les meilleurs ouvriers dans les autres métiers en Allemagne.

Cela vous démontre, dit l'orateur en s'adressant aux propagandistes, l'utilité d'une forte organisation, pour laquelle vous ne ferez jamais assez de propagande, jusqu'à ce que, même à Idar-Oberstein, le dernier homme soit dans les rangs.

Demain il y aura une assemblée générale afin d'expliquer tout cela aux membres, sous la direction de l'A. U. D. A Idar nous devons également en venir à ce que nous avons obtenu à Hanau, il faut que, jusqu'au dernier, chaque ouvrier diamantaire ne fasse que ce qui est prescrit par son syndicat.

BUSSMANN donne un aperçu de la situation locale d'Idar. On ne doit pas dire qu'il y ait un esprit mauvais à Idar. Il y a au contraire un si bon noyau d'organisés que nous avons été à même d'en arriver à une forte régularisation, malgré l'élément non organisé.

Ce qui est fatal, c'est que nous avons à tenir compte de l'industrie à domicile, des pères travaillant chez eux avec leurs enfants et qui ne comprennent pas leurs vrais intérêts.

BERNARDS dit que pour les ouvriers qui ne sont pas encore complètement au courant, on calcule leurs salaires séparément et qu'il n'est pas permis que les salaires d'un père et d'un fils soient combinés, ce qui pourrait donner lieu à des abus.

L'assemblée s'occupe ensuite de tout ce qui a rapport aux régularisations dans tous les centres et la séance se termine dans une parfaite entente.

* * *

Nous devons dire carrément que l'esprit qui règne chez nos camarades allemands est excellent.

Ceux d'entre nous qui ont connu la période d'après 1904, comprendront à quelle énorme pression sont exposés les camarades des centres allemands.

De 10 jusqu'à 12.000 marks par semaine..., un salaire triple de ce que gagne le meilleur ouvrier dans les autres métiers...., le quintuple et même le sextuple de la plus grande partie des ouvriers intellectuels et manuels d'Allemagne. Qui est-ce qui ne voudrait donc pas devenir diamantaire ?

N'est-ce pas ainsi que cela se passait dans les Campines belges après 1904 ? On y faisait des quinze heures par jour dans les travaux les plus lourds et les plus exténuants pour un salaire de deux francs par jour ! Quelle impression cela ne devait-il pas produire d'entendre parler de salaires qui dépassaient de loin les cent francs par semaine !

L'organisation allemande est forte sur ce point. Les camarades ainsi que leurs dirigeants veulent à tout prix défendre leurs intérêts et les nôtres, et ils veulent nous préserver de la catastrophe que nous avons subie dans la période de 1905-1908 ! Aidons-les autant que possible, comme il faut que soient aidés ceux qui travaillent dans l'intérêt de la généralité !

* * *

A l'assemblée générale c'est Henri Polak qui agissait en qualité de délégué de l'A. U. D.

Entre temps, Van Berckelaer se mit immédiatement en voyage pour St-Claude, le cen-

tre le plus faible de l'A. U. D., afin d'arriver là, et dans tous les centres environnans, au moyen de réunions des Comités et d'Assemblées générales, à une organisation plus forte de tous les diamantaires.

Là également, l'industrie à domicile ronge, plus fort même qu'en Allemagne, et il faut que les propagandistes soient aidés de façon efficace et continue dans leur travail difficile.

L. V. B.

LANGAGE INTELLIGENT

Depuis quelque temps, une âpre polémique mettait aux prises dans leurs journaux respectifs nos camarades d'Anvers et d'Amsterdam.

Cette polémique avait sa source dans le fait que la réglementation des heures de travail pour les scieurs n'est pas la même à Anvers qu'à Amsterdam. À quoi Anvers répondait que chaque centre devait avoir la liberté d'appliquer telle réglementation qui lui convenait, pourvu que le nombre d'heures fixé ne soit pas dépassé.

Cette polémique prenait une tournure assez violente lorsque notre camarade Green, d'Angleterre, intervint et écrivit la lettre pleine de bon sens que nous publions ci-dessous et qui, nous l'espérons fermement, mettra fin à cette regrettable discussion.

Nous avons lu différents articles dans le *Werblad* et dans le *Diamantbewerker*, écrits par Henri Polak et par Van Berckelaer, traitant de la divergence de vues entre Amsterdam et Anvers, au sujet de la situation dans les deux centres. Mon Comité Exécutif est d'avis que cette polémique est de nature à nuire à la position de l'A. U. D. et même qu'elle pourrait conduire à sa dissolution dans un avenir rapproché.

Il faut que quelque chose soit fait pour empêcher cela. Des années de travail énergique et de grosses sommes d'argent ont dû être dépensées pour ériger cet édifice. Les facteurs économiques sociaux et internationaux à eux seuls, devraient déjà inciter au désir de maintenir cette organisation.

Si nous passons en revue la situation des années passées et en particulier celles de la période de guerre, on peut dire sans contradiction possible qu'Anvers a beaucoup souffert. A qui en était la faute ? C'était à cause de la situation de détresse, trouvant son origine dans les mesures exceptionnelles imposées pendant les hostilités.

N'est-ce pas un fait que tous les autres centres ont fait ce qui était possible pour aider Anvers dans ses difficultés ? Amsterdam et quelques autres centres étaient florissants pendant cette période. Maintenant la situation est inverse. Anvers est à présent favorisé, pendant que les autres centres sont pour ainsi dire réduits à l'inactivité, ce qui, pour la plus grande partie est dû à l'influence du cours du change ; s'il y avait d'autres raisons qui pourraient être attribuées à la différence de vues, il ne nous paraît pas qu'il y ait lieu pour cela d'affaiblir la solidarité de l'A. U. D.

Les conséquences, si cela devait se produire, seraient trop graves pour tous les intéressés. Cela rendrait la liberté d'action à tous

les centres et mènerait au surplus au supplantage entre les divers centres. Où cela finirait-il?

Le supplantage peut être prévenu par la force organisée de l'A. U. D. S'il y a par exemple, un certain nombre de membres d'un syndicat qui se supplantent mutuellement, à cause de malaise ou de chômage, s'ensuit-il que d'avoir un syndicat soit sans objet et qu'il n'y a qu'à le dissoudre ? Il est tout à fait clair que la seule chose à faire, c'est de renforcer les parties faibles.

D'après Henri Polak tout va bien à condition que la situation de l'industrie soit favorable. Au même titre on peut dire cela d'affaires locales, nationales et internationales. D'autre part, s'il y a malaise dans l'industrie et si on supplante, ce n'est pas encore là une raison pour mettre en jeu nos relations internationales. N'est pas un fait que grâce à l'action de l'A. U. D. nous avons appliquée dans différents centres l'uniformité de la durée du travail ? Et que c'est grâce à l'A. U. D. que s'est réalisée la restriction des apprentis ?

L'A. U. D. par elle-même devrait être un encouragement pour tous les centres. Cela s'applique en particulier à ceux des centres qui très probablement sans l'influence et l'encouragement de l'A. U. D., constituerait un danger pour les autres. D'après différents articles dans le *Weekblad* et le *Diamantbewerker* Henri Polak et Van Berckelaer sont d'accord que le but de l'A. U. D. est d'obtenir les meilleures conditions possibles pour tous les intéressés dans l'industrie diamantaire.

Comme ils sont d'accord sur ce point, ils devraient également travailler dans cette direction. Même si un centre, de propos délibéré ou par ignorance, agissait à l'encontre des principes de l'A. U. D., une telle action devrait être traitée de façon adaptée à la circonstance.

Nous sommes d'avis que nous pouvons surmonter toutes les difficultés si on ne perd pas de vue le but essentiel. Les griefs existants entre Polak et Van Berckelaer sont causés par le malaise général dans l'industrie et peuvent être réglés de commun accord, à condition que nous abordions la question de main ferme.

Cela inciterait certainement les autres centres affiliés à donner encore plus d'essor à la collaboration internationale.

C'est ce qui peut se faire à condition qu'il y ait la volonté et le désir de l'accomplir.

Par ordre du Comité Exécutif de la Section de Londres du Syndicat d'Ouvriers diamantaires d'Angleterre.

S. GREEN, secrétaire.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES de Saint-Claude

Avis aux Débruteurs

Les ouvriers débruteurs de St-Claude et de la région seront convoqués incessamment à une réunion où sera mise à l'étude la question des tarifs.

Nous espérons que nos camarades secoueront l'indifférence dont ils font preuve depuis si longtemps et viendront nombreux à cette réunion.

La convocation aura lieu par la voie des journaux locaux.

Le Conseil Syndical.

Aux Camarades Secrétaires et Trésoriers

Dans l'annonce que nous avons faite dans le dernier Bulletin, de l'ouverture d'un compte de chèques postaux par l'Union Nationale, nous avons omis de mentionner quel est le bureau où notre compte est ouvert. Nous reparons aujourd'hui ce regrettable oubli.

Envoyez toutes les cotisations de l'Union Nationale, de l'Alliance Universelle ou du Syndicat de St-Claude, par chèque postal à E. Ponard, diamantaire, 12, rue de la Poyat, à St-Claude (Jura).

COMPTE 8147 DIJON

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

La De Beers qui, au début du mois, poursuivait sa hausse rapide, a atteint son plus haut cours, le 5 septembre, à 815.

Les événements d'Orient, les difficultés internationales qui surgirent à ce propos entre la France et l'Angleterre, quelques ventes de la part des spéculateurs, qui voulaient profiter de la hausse pour s'assurer quelques bénéfices, la fluctuation des changes, tout cela contribua à provoquer un mouvement de baisse qui prit fin le 18 septembre avec le cours de 727.

Le 25 septembre, nous retrouvons la De Beers à 740. Il est bon de rappeler qu'au début de juin la De Beers cotait des cours voisins de 420. On peut juger du chemin parcouru en dépit des tensions internationales qui surgissent à chaque instant, et on ne peut attribuer raisonnablement cette hausse qu'à l'amélioration du marché diamantaire.

La Jagersfontein, qui est monté jusqu'à 228, se retrouve le 25 septembre à 213, alors qu'en août elle n'a jamais atteint 200.

* * *

La situation du marché continue à s'améliorer. Si les prix ne sont pas encore ce qu'ils devraient être, ils ont déjà subi une hausse que l'on évalue de 15 à 30 %, et on prétend que cette hausse ne peut que continuer.

Les affaires traitées sont assez importantes. L'Amérique achète beaucoup et la Chine a acheté ces temps derniers de très belles pierres. Ce pays peut devenir un acheteur très important avec ses 400 millions d'habitants.

La mainmise du Syndicat de Londres sur les diamants du Congo ne pourra que faciliter la stabilisation des prix. On annonce la vente par ce Syndicat de quantités très importantes de bruts.

On peut donc espérer de meilleurs jours en dépit de l'horizon politique qui reste sombre.

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam à la date du 18 septembre 1922 donne les prix suivants :

		Florins	Francs (change du 15 septembre)
Boort	le carat	9.25	47.01
Débris de cliveurs	—	7.40	37.61
Eclats	—	3.70	18.80
Poudre pure.....	—	3.70	18.80

Change du 15 septembre : 508,255.

Dans les Centres

FRANCE

SAINT-CLAUDE. — La situation demeure bonne et tous les ouvriers sont occupés. Par contre, la qualité des bruts laisse en général beaucoup à désirer.

Nombre de maisons seraient heureuses d'avoir un personnel plus nombreux, surtout pour la petite pierre qui est toujours demandée. On comprend l'hésitation de nos anciens camarades à l'approche des petits jours et devant une situation encore incertaine. On signale pourtant la rentrée de quelques ouvriers.

Il est probable que la Coopérative *Les Moulin* rouvrira prochainement ses portes.

Avis. — La Coopérative *Adamas* demande de bons tailleurs de 8/8 pour travailler dans son atelier de la Serre. Tarif : 55 % au-dessus du tarif de base et droit à la répartition des bénéfices attribuée statutairement au travail.

Notre organisation ayant été invitée à désigner deux membres pour la représenter à la Commission locale qui se forme en vue de l'organisation des cours professionnels au Collège de St-Claude, les camarades Léon Bouvard et Léon Prost-Dame ont été chargés de représenter le Syndicat au sein de cette Commission.

Comme suite à la décision de la dernière assemblée générale d'envoyer une délégation à Anvers et Amsterdam, pour y étudier les conditions de travail, le Conseil Syndical a désigné les camarades Dalloz André et Grosiron Jean pour accomplir cette mission. Le permanent les accompagnera.

BOURG. — Pas de changement chez Terrier et Deset.

Chez Martin, trois ouvriers ont repris le travail.

Le camarade Babad a remplacé le camarade Loutz au secrétariat de la section, par suite du départ de ce dernier.

CORVEISSIAT. — Nous constatons une grande amélioration dans le métier. Alors que le chômage fut complet ces derniers mois, actuellement presque tous les ouvriers travaillent, sauf les apprentis de 1919 qui ne sont pas encore revenus au métier.

LYON. — La situation reste bonne. Tous les ouvriers sont occupés.

Pour protester contre l'assassinat des trois camarades du Havre, la section de Lyon toute entière fit grève 24 heures le mardi 29 août. Les camarades furent très peinés de voir que, même en cette douloureuse circonstance, les haines personnelles de ceux qui dirigent les divers mouvements syndicalistes en France ne se soient pas effacées pour permettre une action commune.

Combien faudra-t-il de victimes pour que la voix ouvrière s'élève, non pas dans un camp ou dans l'autre, mais uniformément dans tout le pays ?

La semaine suivante, une collecte faite dans la section pour les grévistes du Havre, a produit 50 fr., qui ont été remis au camarade Trivery, secrétaire de la Fédération de la Bijouterie.

P. D.

PARIS. — L'amélioration continue sur la place de Paris ; la main-d'œuvre pour la fantaisie est particulièrement recherchée.

La Maison Asscher, d'accord avec le Syndicat, met en application pour un essai de deux mois une nouvelle méthode de travail pour le chaton et le petit brillant : « Travail aux pièces sur un nouveau tarif *net*, sans aucun frais pour le polisseur et avec une garantie de salaire minimum ». Après cet essai et selon les résultats acquis, la Chambre syndicale jugera si cette méthode doit être maintenue.

— L'Assemblée générale du 19 septembre a décidé de syndiquer les frotteurs de plateaux et a procédé à la nomination de deux membres du Conseil syndical. Les camarades Arthur Aaron, polisseur, et Paul Anthonioz, débruteur, ont été nommés.

Il a été en outre décidé qu'aucune heure supplémentaire en remplacement d'heures de travail perdues ne pourra être faite sans autorisation du Conseil Syndical.

— Pour protester contre l'assassinat de nos camarades du Havre, la plupart des camarades ont fait la grève de 24 heures et pour que soit bien mise en lumière l'autonomie de notre Syndicat, la souscription, dont le total s'élevait à 171 fr., a été versée à l'Union départementale dépendant de la C. G. T. Jouhaux.

G. B.

NEMOURS. — La situation est bonne. On travaille partout, mais le brut est souvent de mauvaise qualité.

On dit qu'une Maison de la place serait disposée à relever de 10 % le tarif de certaines catégories de 8/8.

Nous n'avons encore pas confirmation de cette nouvelle.

M. G.

FELLETIN. — La situation est sans changement. On travaille partout des bruts de qualité inférieure.

GEX. — On travaille un peu dans toutes les Maisons, mais le personnel est bien réduit : 6 ouvriers à la Coopérative, 15 chez Grosléziat, 13 chez Bourgeois, 1 chez Recours, 3 chez Saint-Oyant. Au total, 42 ouvriers, au lieu de 125 occupés à Gex avant la crise.

— Nous avons eu pour la première fois la visite des camarades Van Berckelaer et Ponard.

Nous sommes heureux de la conférence éducative à laquelle nous avons assisté et qui laissera certainement des traces profondes dans l'esprit de nos camarades, et nous souhaitons que ces causeries, qui constituent une excellente propagande, se renouvellent plus souvent.

C. V.

THOIRY. — La situation de notre place est bonne et tous les ouvriers sont occupés.

A. L.

DIVONNE. — Notre petit centre a été bien éprouvé par la crise. Une dizaine d'ouvriers travaillent à la Coopérative. Quantité de camarades sont occupés aux métiers les plus divers. Nous espérons que la reprise en ramènera quelques-uns à la meule.

TANINGES. — Bonne situation dans ce petit centre où les camarades paraissent animés d'un esprit excellent.

11 ouvriers travaillent à la Coopérative et

3 chez Grosléziat dont 2 non syndiqués. Chez ce patron où ces 3 ouvriers travaillaient à 20 % au-dessus du tarif de base, le pourcentage a été porté à 50 % (tarif syndical),

ANGLETERRE

Les 40 ouvriers de Londres sont en chômage complet. A Brighton 200 ouvriers mutilés travaillent chez Oppenheim.

HOLLANDE & BELGIQUE

La situation continue à s'améliorer. A Anvers le chômage est virtuellement fini. A Amsterdam il est en décroissance continue. Aux dernières nouvelles le nombre de chômeurs est de 2.858 tandis que le nombre des ouvriers occupés s'élève à 4.262.

SUISSE

Depuis notre dernier communiqué, la situation s'est notablement améliorée en Suisse, particulièrement à Bienne.

Dans cette dernière localité, l'atelier Fuchs et Monney occupe de nouveau 30 personnes. L'atelier Voegeli et Wirz 10 personnes et la maison Schütz, à Nideau par Bienne, 8 personnes. Ces trois ateliers travaillent normalement, c'est-à-dire 48 heures par semaine. Les pierres travaillées sont exclusivement des 8/8, les tarifs ont toutefois subi une appréciable réduction, de sorte que dans de nombreux cas les diamantaires bernois gagnent aujourd'hui moins qu'avant la guerre, mais malgré cela, ils restent tous fidèles à l'organisation. Le boort est vendu 15, 18 et 20 fr. le carat. Si la reprise persiste, nous verrons le moyen d'entamer une action pour l'amélioration des tarifs, car il ne faut pas que les patrons se figurent qu'ils peuvent avoir eux seuls les bénéfices de cette reprise et que le personnel doive travailler pour des salaires de famine.

A Genève, la Coopérative va très bien, tout le monde est occupé 48 heures par semaine et deux ou trois bons ouvriers y trouveraient encore de l'occupation sur des 8/8 également. Chez Muller, quatre ouvriers sont occupés, mais nous ignorons les prix payés. Tout ce que nous pouvons apprendre, c'est qu'ils sont payés d'après le tarif français et en argent français probablement. Chez Eply, trois femmes sont occupées, mais elles ne savent elles-mêmes pas à quel tarif. Chez Graf, le patron travaille seul avec sa sœur. A l'Association patronale, il y eut du chômage ces derniers temps. A part cela, quelques bricoleurs gâchemetier, travaillent chez un patron ou chez l'autre. Ceci montre l'anarchie qui règne dans la corporation sur la place de Genève par suite de la négligence et de l'indifférence imbéciles des diamantaires occupés en dehors de la Coopérative ouvrière. La cotisation syndicale est trop élevée, disent-ils, mais il ne coûte pas trop cher de se faire exploiter sans limite par le patronat ou de gâcher les prix comme le font les bricoleurs au grand dam de la corporation.

Cette situation ne changera que par suite d'une intense propagande individuelle faite à domicile. Si la reprise s'affirme aussi à Genève, nous verrons s'il n'est pas possible de remettre le syndicat sérieusement sur pied.

Au 16 septembre dernier, les cours moyens du boort étaient en Suisse les suivants : Diamant boort 19 à 19 fr. 50 ; éclats de diamant pur 18 à 18 fr. 25 et la poudre de bruteur : 2 fr. 50 le carat (argent suisse bien entendu).

Ch. H.

La De Beers est condamnée à payer l'Income tax

On lit dans l'*Information* du 2 septembre :

« On annonce de Johannesburg que le premier juge Gregorowski a rendu son jugement réservé dans l'appel de la De Beers, concernant l'income tax ; son jugement est défavorable à la Compagnie. Au point de vue légal, le juge estime qu'il est impossible de dire que la valeur marchande des diamants en stock en juin 1920 était nulle. C'est réellement une question de fait et aucune preuve n'a été produite pour justifier la conclusion légale que les diamants étaient invendables à la date de la fixation de l'imposition de l'income tax. Le Diamond Syndicate ne fit aucune tentative pour vendre autrement qu'aux prix fixés en temps normaux. Le juge pense que, si le prix avait été réduit, les acheteurs auraient été rapidement trouvés. Il n'est pas prouvé que les pierres étaient absolument invendables à la date en question ou pouvaient être évaluées seulement au prix nominal de 1 livre, auquel le stock entier fut inscrit dans le bilan de la Compagnie.

« Celle-ci aurait évidemment refusé de vendre à ce prix et il y aurait eu des foules d'acheteurs à des prix beaucoup plus élevés. Le contrat passé avec le Diamond Syndicate établit qu'une valeur sérieuse pouvait être donnée aux pierres et qu'un prix supérieur pouvait être atteint : c'était là un motif de la Compagnie pour stocker les pierres et ne pas vendre à un prix plus bas. Le jugement fut rendu contre la Compagnie seulement sur le point de droit. Le *Financial Times* rappelle que le commissaire de l'income tax réclama originellement une taxe de 47.900 livres pour le stock existant en juin 1920, et notre collègue dit que, même si cette somme doit être payée maintenant, ce n'est évidemment pas une chose sérieuse pour une compagnie ayant une situation comme la De Beers, si l'on considère surtout que le commerce diamantaire paraît maintenant avoir surmonté avec succès sa crise de 1920-1921. »

A propos de la Commission des Diamants de Saint-Claude

Du *Moniteur de la Bijouterie* (septembre), sous la signature de H. Bengtsson :

« La Commission de contrôle instituée à Saint-Claude impose de telles formalités à la réception des pierres fines venant de l'étranger, qu'on peut dire que tout le commerce en est interrompu. Les chinoiseries administratives dans le Jura sont tellement vraies qu'un négociant d'ici, à Saphire, nous informe qu'il est impossible d'envoyer des pierres précieuses brutes au Jura, où la Douane conserve en pures chinoiseries les colis postaux pendant huit à neuf mois. Si cela continue, le commerce des pierres brutes précieuses émigrera à Londres, où les importateurs les feront tailler en Allemagne. Ceci est à un tel point que les lapidaires jurassiens n'accusent plus réception d'aucun colis postal, malgré les réclamations réitérées des expéditeurs australiens.

« Je souhaite, pour la bonne renommée de la France, que des améliorations immédiates soient apportées à cet état de choses, si on ne veut pas que nos mineurs mécontents, à juste raison, ne prennent des décisions regrettables. »

Un Milliard de Joyaux a été jeté sur le marché de Paris depuis la guerre

Ce sont les pierres précieuses des grandes familles Russes, des Empereurs et des Rois détrônés

Depuis quelques années, et plus exactement depuis l'armistice, le commerce des pierres précieuses, en France traverse une crise qui s'est manifestée par une baisse des cours qui n'est pas sans inquiéter les professionnels. Pour quelle raison ce commerce, jadis si prospère et si actif, est-il actuellement plongé dans un marasme presque complet ? La crise disent les marchands est la conséquence de la tourmente formidable qui a bouleversé l'Europe et amoncelé les cadavres et les ruines. La guerre et les révoltes ont jeté pêle-mêle dans la détresse et la misère, non seulement des particuliers dont la fortune s'était édifiée lentement à travers les siècles, mais encore les aristocrates les plus fabuleusement riches et les souverains eux-mêmes, détenteurs des plus rares joyaux du monde.

Russes fuyant devant la Révolution, seigneurs et rois fuyant devant la colère de leurs peuples, firent ruisseler en quelques mois une telle profusion de pierres précieuses, et les chefs du bolchevisme négocièrent ensuite une telle quantité d'émeraudes, de rubis, de diamants et de perles réquisitionnés dans les palais impériaux, qu'un expert réputé, double d'un négociant considérable, M. Léonard Rosenthal, n'hésite pas à évaluer à un milliard la valeur de toutes ces richesses féériques. Un milliard de pierres précieuses qui, venant s'ajouter à l'improviste aux stocks déjà si importants détenus par les négociants de Paris, ne pouvait que provoquer une sorte de krach, ou tout au moins une dépréciation considérable des bijoux. Mais que leurs possesseurs se rassurent ! Si les prévisions des gros négociants se réalisent, cette crise n'aura qu'une durée éphémère. Les stocks s'épuiseront, car il y a beaucoup de nouveaux riches, et les pierres ne tarderont pas à reconquérir leur

prestige et, par conséquent à reconnaître les prix, parfois prohibitifs d'avant-guerre !

Ce sont des joyaux appartenant à des russes exilés qui apparurent d'abord sur le marché de Paris. On estime qu'il y en avait pour plusieurs centaines de millions !

A Paris tous ces fuyards eurent une surprise agréable. Ils vendirent leurs pierres à des taux inespérés. C'est ainsi que l'on cite le cas du prince de L..., qui obtint 3 millions et demi d'une parure d'émeraudes qui enrichissait depuis des siècles le patrimoine de sa famille et dont le prix coûtaient était de 180.000 francs !

Certains Russes, qui avaient pu emporter la totalité de leurs bijoux, réalisèrent des fortunes qui atteignirent souvent 25 millions. Vingt-cinq millions c'est une somme énorme direz-vous. Mais hélas ! tout est relatif, répondrait M. Einstein !

Le duc de M... qui venait de liquider pour 10 millions de bijoux, se plaignit un jour en pleurant, de n'avoir plus que 500.000 francs de rente ! Il est vrai qu'à Pétrograd, au temps de sa splendeur, le duc de M... dépensait douze ou quinze millions par an !

La seconde vague fit déferler sur le marché les joyaux confisqués par les bolcheviks, dans les palais du tsar, dans les hôtels particuliers ou dans les banques.

C'est à Reval que les bolcheviks avaient fait transporter la totalité des pierres qu'ils voulaient vendre en Europe.

Ceux qui ont vu l'amoncellement de diamants, de perles, d'émeraudes et autres pierres de couleurs empilant de vastes caisses ou ruisselant sur d'immenses tables en sont demeurés éblouis.

La moitié de l'opulence de l'ancienne Russie était là.

Puis, ce fut la débâcle des trônes ! Rois et roitelets, ducs et princes d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, chassés par la Révolution, apportèrent à Paris des pièces fastueuses, composées de pierres uniques collectionnées à travers les siècles par de longues et patientes recherches.

Ce qui a surtout ému M. Rosenthal, c'est la visite qu'il fit à Lucerne, où il expertisa les bijoux de Charles de Habsbourg, et dont il conserve un souvenir émerveillé :

« Les bijoux seuls du roi Charles de Hongrie qui me furent offerts et que je suis allé voir à Lucerne, couvraient la surface de plusieurs grandes tables et auraient suffi à pétrifier d'admiration le lapidaire le plus averti.

« Par un ironique et cruel jeu du sort, les sélections de dix siècles de domination, les pierres qui avaient brillé dans les couronnements et dans les plus grandes fêtes de la cour des Habsbourg, les bijoux de Charles-Quint et de Joseph II étaient venus échouer dans ce salon de maison meublée et balayés par la tourmente de la défaite, étaient offerts à celui des marchands qui en voudrait donner le plus haut prix. Rien que pour les bijoux de la couronne les agents du roi Charles demandaient 50 millions. Ils furent vendus entre 25 et 30 millions. »

Ajoutons que la vente de cette incroyable quantité de pierres, qui dure depuis quatre ans, ne tardera pas à être terminée. Bientôt Paris, qui est le principal marché mondial, ne pourra plus compter que sur la production normale des mines pour les pierres et des mers pour les perles. En quatre ans il y a donc eu un nombre d'acheteurs suffisant pour alléger le marché d'un milliard de joyaux ! Et cela explique l'optimisme des marchands qui escamptent, pour un avenir prochain, le relèvement des cours.

(Moniteur de la Bijouterie).

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 14 au 20 août.....	4.025	3.283
Du 21 au 27 août	4.096	3.092
Du 28 août au 3 septembre	4.154	3.007
Du 4 au 10 septembre....	4.199	3.937
ANVERS		
Du 30 juillet au 6 août...	9.586	600
Du 7 au 19 août.....	9.590	475

BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE - HORLOGERIE

CHRONIQUE FÉDÉRALE

Fédération Nationale Ouvrière de la Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie

Conseil Fédéral du 16 Septembre 1922

La séance est ouverte à 15 heures.

Sont Présents : Saniel, Berthe Joly, Defougères, Brachet, Lafau, Tochon-Verdollet, Deplace, Trivery.

Excusé : Fontenau. A l'ordre : Defougères. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est donnée de la correspondance.

Sur la demande du Secrétaire fédéral, le Conseil vote 100 francs pour *Le Peuple* et 100 francs pour les grèves du Havre.

Le secrétaire fera paraître dans *Le Peuple* un appel fédéral, une protestation contre l'in-

transigence et la cupidité des patrons métallurgistes havrais, causes premières de l'assassinat de quatre ouvriers, et un article résument la situation faite à notre industrie par le Ministre du Travail, en ce qui concerne le refus du Décret concernant les 8 heures, ce qui laisse la porte ouverte à tous les incidents qui peuvent en découler.

Sur la demande de la Fédération Nationale des Produits chimiques, le Conseil vote 20 fr. en faveur des grévistes d'Istres et charge le Secrétaire de demander des renseignements sur cette grève.

Circulaire de la C.G.T. demandant avis sur le sursalaire familial. Après discussion le Conseil décide : « Qu'il ne peut considérer l'adoption du sursalaire familial qu'autant qu'il est précédé de l'adoption et de la mise en application par le patronat de tarifs syndi-

caux précis et établis en accord avec les organisations confédérées ».

Propagande. — Le Conseil renouvelle son offre d'abonnement de 6 mois au journal *Le Peuple*, à titre gratuit, pour les syndicats qui ne peuvent en faire la dépense.

Il insiste pour que tous les syndicats fédérés reçoivent, surtout dans les circonstances présentes, leur journal confédéral et purement syndicaliste.

La propagande faite antérieurement auprès des Unions Départementales commence à donner ses fruits et nous avons pu obtenir l'adresse d'un certain nombre de camarades qui pourront ainsi être touchés par notre propagande.

Fusion. — Le Conseil Fédéral constate : 1^e Que plusieurs organisations n'ont pas encore répondu au questionnaire pour la date

indiquée : 2^e Que les organisations qui jusqu'ici ont donné leur avis, l'ont fait dans le sens négatif ou ont demandé l'ajournement de la question. Dans ces conditions, il est décidé de renvoyer la question au prochain Conseil Fédéral.

Dans la C. G. T. — Le secrétaire fait part au Conseil Fédéral de la démission de l'un des secrétaires confédéraux. Un camarade lyonnais est proposé officieusement par diverses organisations pour le remplacer.

Le Conseil est du même avis et le Secrétaire suivra ces indications.

L'offensive contre les 8 heures. — Les membres du Conseil échangent leurs impressions à ce sujet. Notre industrie ne semble pas encore visée, mais l'habituelle sournoiserie patronale recommande à nos organisations, ainsi qu'à tous les fédérés, la plus attentive vigilance et leur plus complet effort en faveur de tous ceux qui luttent en cette circonstance décisive. Il faut à tout prix sauvegarder les résultats acquis et que tous nous fournissions notre maximum d'attention et toute la force de notre appui matériel et moral. Nous avons les 8 heures. Ayons la volonté réfléchie et décisive de les garder.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire, TRIVERY.

Souscription pour les Grèves du Havre

La Fédération	100 "
Syndicat de Lyon (Conseil Syndical)	85 "
Ouvriers de la Maison Pauze	33 "
— — — Combet	27 50
— — — Vuillermet	30 "
— — — Villars et Fabre	64 "
— — — Devinat	23 "
— — — Namy	6 "
— — — Terme et Julien	10 "
— — — Chermette et Ruget	7 "
E. Ponard, St-Claude	25 "
Veyrand Louis	5 "
Diamantaires, section de Lyon	50 "
Total à ce jour	465 50

Les organisations sont priées d'adresser les fonds à la Fédération, dans le plus bref délai. Se servir du compte chèque : Trivery, 118-16, Lyon. (coût 0 fr. 15). Celles qui auraient versé directement à la C. G. T. ou ailleurs sont priées de nous l'indiquer.

LA FUSION AVEC LES MÉTAUX

AVANT LA SOLUTION

(SUITE)

Nouveaux liens. — Si notre Fédération voulant faire elle aussi un effort de groupement demande des cotisations, il faut que ces cotisations retournent en partie au syndiqué sous une forme ou sous une autre, qu'elles circulent comme le sang de l'organisme et lui donne une vitalité constante et soutenue.

Il nous faut trouver et instituer le ou les organismes nécessaires, Caisse de chômage ou autres pour arriver à donner au syndiqué, qui par la dureté de la vie apprend chaque jour davantage à compter, la garantie du secours fédéral en cas de besoin. Nous nous l'attacherons ainsi davantage en contribuant à lui assurer, même partiellement, sa maté-

rielle ; en lui créant un avoir sur la caisse fédérale. Et en créant ce nouveau lien, d'intérêt certes, mais point égoïste, nous l'inciterons à suivre de plus près l'action et la vie fédérale.

La Cotisation. — Cotisation nouvelle encore ? Oui peut être. On ne fait rien avec rien. Et pourquoi à tout propos et même hors de propos nous déclarer socialistes, syndicalistes, communistes, si nous ne savons mettre ensemble nos efforts pécuniers pour réaliser dans notre temps un peu de communisme ?

Je parle de celui que Jaurès préconisait frère de la solidarité. Et puis réfléchissons aussi un peu : l'effort est ensuite plus facile.

Assurer un meilleur salaire, le défendre, l'augmenter ; assurer l'effort pour avoir plus d'ordre, plus de méthode dans le marché et l'exécution du travail ; assurer la surveillance des lois, règlements, décrets, pour avoir plus d'hygiène, plus de liberté, plus de droits. Oui, tout cela coûte et coûte cher. L'essentiel n'est point tant de verser quelques francs par mois que de savoir en surveiller l'emploi et d'indiquer la meilleure façon de les employer, d'en tirer le plus gros effort, de les multiplier dans leur emploi en les associant à d'autres.

Que de choses à dire, chers camarades, sur l'emploi de vos cotisations. Comme elles vous ont permis à tous de participer à tant de choses bonnes, utiles, indispensables. J'avoue mon frémissement en songeant qu'elles pourraient s'arrêter, se tarir. Ce serait toute l'action locale, départementale, nationale et internationale morte, éteinte ; le retour au néant de cinquante années d'efforts. Oui, les vieux militants savent ce qu'il en coûte de ne pas oser demander les cotisations nécessaires.

Nous avons eu versé quatre sous à la Fédération, Dix sous au syndicat. Rien du tout à la Bourse du Travail. On mendiait une subvention. Que de misères ! Et c'était encore trop verser pour ce que l'on en tirait. Aujourd'hui on devient plus positif : question d'époque. Mais comme par le passé, nous avons voulu, nous voulons encore et toujours, consolider, perfectionner l'organisation ouvrière. Dans l'heure trouble où les esprits flottent indécis, nous avons, nous syndiqués, de plus en plus l'assurance que c'est par une meilleure organisation du travail que ce pays sortira du bourbier d'immoralité et de parasitisme où nous nous débattons tous.

Rekräer des Fédérations de métier ? Non, puisqu'il s'agit de concentrer les efforts pour pouvoir les discipliner. Pourquoi essayer de disperser les énergies et les volontés. Les longs débats des congrès confédéraux sur ce sujet sont clos. Nous serions surpris qu'on les rouvre pour nous.

Nous convenons volontiers que les progrès de la production spécialisent les différentes parties du travail, en font avec le temps des métiers séparés. De l'orfèvrerie, qui elle-même fit partie de la métallurgie du bronze, aux temps lointains, nous sommes à peu près tous sortis. Mais pouvons-nous, peut-on penser recräer des groupements nationaux pour nos 12 ou 15 spécialités et donner à toutes force et consistance ? Que nos amis diamantaires aient un secrétariat international, pivot central de leur profession, je n'y vois pour ma part aucun inconvénient. Encore faudra-t-il que ce secrétariat soit représenté dans celui encore à créer de notre industrie.

Et ce jour-là, quoique disent ou fassent nos camarades bijoutiers, orfèvres et horlogers allemands et suisses, dans leurs Fédérations des Métaux, il faudra bien qu'ils viennent eux aussi, puisque ce sera par l'Internatio-

nale d'Amsterdam et par le Bureau International du Travail de la Société des Nations que très probablement nous serons convoqués et documentés pour y débattre des intérêts exclusifs de notre industrie.

Les récents voyages de Polak à Rome et Gênes, ceux de David et de Ponard à Fribourg et Francfort ne sont que les signes avant-coureurs, mais certains, de cette situation de fait que nous devons tous souhaiter se réaliser au plus tôt.

Notre C. G. T. dans le cadre international a longuement éprouvé elle aussi des ennuis avant de faire admettre ses vues. Elle y est arrivée, elle y arrivera encore à force de logique, de justice et de raison.

Résumé. — Dans le cadre fédéral il y a une solidarité qui s'impose d'elle-même durement parfois si on oublie son existence.

Soyons donc sages. Nous ne croyons pas l'heure propice au remaniement ou à la division de notre vieille Fédération. Le besoin primordial dans le présent est le regroupement des forces ouvrières. Il n'y en a pas d'autres.

Notre vie fédérale, et j'en remercie tous les fédérés, reste assurée même si la situation actuelle devait se prolonger, et laisse possible la continuation des études et de la propagande.

Nous resterons donc en bonne posture pour le jour où il faudra causer de l'unité ouvrière et faire de nouveaux progrès dans la voie du groupement.

TRIVERY.

PROPAGANDE

Nous renouvellons ici l'appel fait, tant par le Bulletin que par nos circulaires, à tous nos collègues de notre industrie pour qu'ils viennent à nous et coopèrent au redressement ouvrier par le groupement et l'effort commun de toutes nos forces et de toutes nos volontés.

Ecrire pour tous renseignements et correspondance au secrétaire fédéral : Trivery, 11, Chemin de l'Etoile d'Alaï, Lyon, ou au siège de la Fédération : 62, rue Mercière.

C'est dans l'intérêt de tous que nous insistons pour que ne restent plus isolés tant de nos collègues. Dans la situation actuelle, avec l'écart des prix de revient résultant du déséquilibre des changes, il y a un véritable danger à ne pas nous sentir plus près les uns des autres, à rester mal informés et ainsi en arrière des fluctuations de salaires qui se sont produites et vont encore s'accentuer davantage.

Ne croyons pas à une baisse du coût de la vie. C'est le contraire qui se produit. Nos dirigeants eux-mêmes sont obligés d'enregistrer un indice supérieur à 3 fois sur les prix d'avant-guerre.

Cet indice est de 3,60, ce qui met le franc à moins de 0 fr. 30 comme valeur d'achat et fixe une journée de 20 francs à moins de 6 fr. avant guerre. Assez d'illusions trompeuses, regardons donc en face les réalités et constatons tous que nos salaires ont fléchi et fléchissent encore actuellement. Notre vie devient, comme dans tous les pays à changes perturbés, un problème qui nécessite toute notre attention et notre solidarité dans l'effort nécessaire pour parer à la misère qui s'abattra aussi durement sur nous que sur les ouvriers des autres pays.

Le Secrétaire Fédéral.

Jouhaux à Lyon

Nous avons trop insisté dans ce Bulletin sur la nécessité, pour le monde du travail, de recueillir les informations tendant à lui donner une connaissance de plus en plus étendue des problèmes nationaux et surtout internationaux, pour que nous ne profitions pas de l'heureuse circonstance qui nous fit entendre notre sympathique secrétaire de la C. G. T., Léon Jouhaux, dans un exposé d'une sûreté de logique merveilleuse, et en publier ici un résumé qui n'aura que le tort d'être trop court pour donner une faible idée de ce que fut cette admirable conférence.

La crise : solution internationale

La situation ? A entendre le secrétaire général de la C. G. T. elle est extrêmement grave, plus grave qu'elle ne le fut jamais. Elle est compliquée aussi, compliquée jusqu'à l'inviscibilité. Comment y porter un quelconque remède ?

Les solutions qui s'imposent, déclare Léon Jouhaux, ne sont plus d'ordre national, mais international. Il ne suffit pas de telle ou telle mesure prise par tel ou tel peuple pour lui assurer continuation de vie et prospérité. De même, il ne suffit pas à tel ou tel mouvement syndical de se manifester pour amener des réactions.

Le résultat de ces explosions soudaines et isolées, il le montre du doigt. Les travailleurs, mal informés des nécessités sociales, déçus de l'échec, en rejettent la faute sur l'organisation : ils la quittent et affaiblissent ainsi la force de résistance du prolétariat, ajoutent encore à la gravité de la situation.

Syndicalisme d'hier et syndicalisme d'aujourd'hui

Le syndicalisme d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier ! Ce serait vrai s'il demeurait figé dans une formule : il n'en est rien. Le syndicalisme vivant par excellence, est la cristallisation des besoins de la classe ouvrière ; tel, il doit tenir compte des circonstances de temps et de lieu.

L'orateur précise : l'action d'hier rejoint celle d'aujourd'hui. Est-elle réformiste ou révolutionnaire ? Elle doit être à la fois réformiste et révolutionnaire. Réformiste, parce qu'il importe avant tout de faire vivre ceux qui travaillent. Elle doit être révolutionnaire, car elle ne considère pas la réforme comme une *adaptation* de la classe ouvrière dans le sein de la société capitaliste, mais bien à l'égal d'une étape vers la suppression du salariat.

Hier : la conquête des huit heures

Puis il passe en revue les détails de la lutte engagée pour la conquête des huit

heures. De 1904 à 1914, la C. G. T., sans se décourager d'une foule d'obstacles nouveaux tous les jours rencontrés, précipite son effort.

Enfin, on obtient le texte tant désiré, mais au prix de quels sacrifices !

Aujourd'hui : défense des huit heures

Cette loi, qui fut pendant plus de trente ans l'objectif de tous les efforts du monde ouvrier, une fois votée et appliquée, on la traite comme une « réformette » sans importance. C'est un os, dit-on de quelques parts, un os à ronger jeté à la classe ouvrière.

La vérité, répond Jouhaux, est toute autre. Si la journée de huit heures a été littéralement arrachée des mains des capitalistes français, c'est parce que la C. G. T., à ce moment puissant, représentait dans ce pays l'espoir germé au cœur de tous ceux qui ont foi dans le progrès social.

Et Jouhaux d'expliquer que si, aujourd'hui, la loi de huit heures n'est pas intégralement appliquée, il faut en voir le fait dans l'affaiblissement de la classe ouvrière.

Internationalisme

La faillite ? D'aucuns l'annoncent à grands cris et d'aucuns attendent qu'elle soit consommée pour bâtir sur les ruines.

C'est à eux que Jouhaux s'en prend, quand il exprime l'idée que ce n'est pas quand nous serons au fond du fossé, meurtris et misérables, que nous pourrons songer à recréer.

Nous, nous entendons, au contraire, réagir contre les circonstances, et, en attendant l'écroulement de la société capitaliste, constituer une organisation capable d'aborder le plan social nouveau.

Le secrétaire confédéral rappelle alors la création du Conseil économique du travail, jadis envisagé par la C. G. T. Le projet est enterré, soit, mais il n'en demeure pas moins que cet organisme fonctionne aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre et en Russie. C'est à lui que, vraisemblablement, dans ce dernier pays, on doit une foule d'améliorations.

On nous a assez reproché, ajoute Jouhaux, la conception de ce projet. Il était d'essence anti-révolutionnaire. Aujourd'hui, comme il fonctionne en Russie, on le considère à l'égal d'un instrument admirable. Mensonge ici, vérité au-delà.

Léon Jouhaux expose ensuite que le conseil économique du travail aurait, à l'heure actuelle, rendu d'éminents services.

On n'en a pas voulu, dit-il. On n'a pas davantage voulu de la nationalisation des chemins de fer, association des producteurs et des usagers, dont nous, à la commission administrative de la C. G. T., avions jeté les bases.

Il ne faut pas cependant, ajoute-t-il en manière de conclusion, sous-estimer nos forces. Il faut agir, et agir non plus dans le domaine national, mais dans le domaine international.

La guerre n'est pas vaincue ; les armements dévorent nos milliards ; il dépend du monde ouvrier que cela cesse. Poursuivons l'idée du désarmement universel et portons haut l'idée de la souveraineté internationale.

Voilà, au demeurant, la tâche de l'Internationale d'Amsterdam ; elle y travaille depuis trois ans et, actuellement, prépare le congrès international qui doit s'ouvrir en décembre prochain. Le peu que nous y obtiendrons sera toujours un pas en avant, une conquête sur le présent, une étape de la libération humaine.

Léon Jouhaux, acclamé, descend de la tribune et la séance est levée après qu'un ordre du jour de sympathie à l'adresse des grévistes du Havre eut été adopté à l'unanimité.

ÉTAT DU TRAVAIL (Août-Septembre)

La situation, tout en se modifiant dans un sens d'activité plus grande que les mois derniers, laisse les affaires incertaines et sans lendemain. La hausse du platine à 49.000 fr., empêche, avec celle de la pierre, la mise en travail d'avance. Aussi beaucoup de patrons seraient heureux de faire faire moins de 48 heures surtout dans la joaillerie. On ne débauche pas, simplement pour la conservation du personnel en vue de commandes futures ou de la saison d'hiver.

Dans la chaîne, demande d'ouvrières et d'apprenties. Certainement que nombre des malheureuses, qui ont dû quitter le métier, réfléchiront deux fois avant de reprendre une profession qui assure surtout des déboires et des salaires nettement inférieurs à ceux offerts par nombre d'autres emplois, même pour des manœuvres-femmes travaillant en usine.

Il y a quelques demandes de polisseuses pour les mêmes raisons. Combet donne 9 fr. à ses polisseuses. Plassard a trois prix, mais n'embauche qu'au prix inférieur. Dans d'autres maisons, on gémit parce qu'obligé de donner 12 à 14 francs, alors que la journée, tarif syndical appliqué et dépassé en général, est de 15 fr. pour les ouvrières moyennes du courant et de 18 à 20 fr. pour celles de la joaillerie.

Que nos camarades polisseuses se groupent, nos syndicats les renseigneront et feront pour elles le nécessaire, cela pour leur plus grand profit.

Situation inchangée dans l'Orfèvrerie, l'Eglise et la Table.

Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, ST-CLAUDE (Jura)

Spécialité d'Imprimés commerciaux et Administratifs

Tous genres d'Imprimés pour les Syndicats



LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude